



# Vous avez dit **SOLIDARITE ?**

Covid-19



Nous avons négocié le 20 et le 26 mars un accord de récupération des heures de travail qui auront été perdues pour protéger ceux dont l'activité professionnelle n'a pu être maintenue.

Pour les autres salariés, l'entreprise a décidé soit de les maintenir sur leur poste, soit de leur demander de travailler depuis leur lieu de confinement en Télétravail.

**Depuis hier, des initiatives locales émergent, pour appeler à la solidarité de ceux qui télé-travaillent avec ceux qui restent confinés. Cet appel fait maladroitement référence à notre accord Groupe, alors qu'à aucun moment cette possibilité n'a été discutée dans cette négociation.**

## Solidarité, mais de quoi parle-t-on au juste ?

Les discussions qui se sont engagées il y a deux semaines, se sont attachées notamment à faire le point des tâches télé-travaillables indispensables au fonctionnement d'AIRBUS, et ce, afin de respecter un confinement maximum.

Dire et écrire aujourd'hui que par solidarité il faudrait que ceux qui peuvent continuer de travailler, devraient s'arrêter pendant 20% de leur temps par solidarité, c'est insinuer que finalement l'utilité de leur travail n'est pas si essentielle pour AIRBUS, de plus

## En quoi ne pas travailler serait-il de la solidarité ?

Pour **FO**, la solidarité ce n'est pas subir, même de façon volontaire, les désagréments des collègues concernés par les restrictions d'emploi, c'est au contraire de soutenir ses collègues !

Pour **FO**, la véritable solidarité serait qu'au volontariat, **l'ensemble** des salariés puissent faire don de jours de congés, en soutien à ceux qui en manqueroit.

Pour être solidaire jusqu'au bout, il faudrait dans ce cas que soit la masse salariale des donateurs qui soit prise en compte et non le nombre de jours cédés.



**Il s'agirait là d'une véritable démarche solidaire, qui plus est, si elle était accompagnée par un abondement de l'entreprise.**

Plus concrètement, une négociation s'ouvrira dès demain afin de définir les moyens mis en œuvre pour accompagner les salariés pour la suite de cette crise.

## Dans cette négociation FO défendra entre autres :

- La mise en place d'un dispositif global qui nous permettra d'aller au bout de ce confinement.
- La possibilité pour l'ensemble des salariés de pouvoir bénéficier de l'accord « récupération des heures perdues »
- Le maintien de l'ensemble des rémunérations.
- Le soutien de l'effort de tous par l'application du chômage partiel rémunéré à 100%.

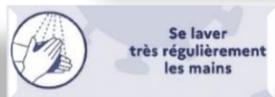
## En attendant, FO rappelle que :

- Le confinement doit rester la règle.
- Le télétravail doit rester la règle obligatoire quand il est possible.
- Personne ne doit poser de congés en dehors des accords signés.
- Seule l'application des accords signés n'est possible et acceptable !

**Vous avez dit SOLIDAIRES, soyons-le jusqu'au bout !**

*La solidarité,*

*ce n'est pas attraper un rhume par solidarité avec celui qui l'a déjà...  
C'est plutôt lui fournir le médicament !*



**Crise oblige, nos communications n'étant plus que digitales, n'hésitez pas à nous solliciter quand vous recevrez ce mail et surtout pensez à le transmettre autour de vous !**

**Téléchargez notre appli FO !**